

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**MAIRIE  
29390 LEUHAN**

L'an deux mil vingt, le dix-neuf du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Sont présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, LE DU Guy, MARCHAND Anthony, TROALEN Michèle, BAUDET Jennifer, DAUMAS Nathalie, DUIGOU Myriam, JAFFRE Marc, LAURIER Alain, PACAUD Valérie, QUEIGNEC Patrick, RIVOAL Mathieu, SELMY Jean-Pierre

JORAND Delphine donne pouvoir à QUÉMÉRÉ Martine

Madame Myriam DUIGOU a été nommée secrétaire.

Convocation :  
le 12 juin 2020

Nombre de conseillers :

en exercice : 15  
présents : 14  
votants : 15

**OBJET: Taux d'imposition 2020**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le taux communal de taxe d'habitation est gelé en 2020 à hauteur du taux 2019, ce qui conduit la commune à ne pas voter de taux de taxe d'habitation en 2020.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2020 :

Taxe foncière (bâti): 15.81%

Taxe foncière (non bâti): 39.36%

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Michel LE ROUX.

